

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30 JUIN 2021 COMPTE RENDU

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 30 juin à 18h00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE dûment convoqué, s'est réuni à PORTETS sous la présidence de Monsieur Jocelyn DORÉ, Président.

Date de convocation : 24 juin 2021

Présents : Catherine BERTIN, Daniel BOUCHET, Béatrice CARRUESCO, Didier CAZIMAJOU, Didier CHARLOT, Dominique CLAVIER, Andreea DAN DOMPIERRE, Bernard DANAY, François DAURAT, , Jocelyn DORÉ, Mylène DOREAU, Bernard DRÉAU, Laurence DUCOS, Thomas FILLIATRE, Maryse FORTINON, Bruno GARABOS, Michel GARAT, Jérôme GAUTHIER, , Vincent JOINEAU, Pierre LAHITEAU, Valérie MENERET, Jean-Bernard PAPIN, Frédéric PEDURANT, Patricia PEIGNEY, Jean Marc PELLETANT, Denis PERNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pascal RAPET, Denis REYNE, Mariline RIDEAU, Françoise SABATIER QUEYREL, Jean-Patrick SOULE

Absents : Jean-Marc DEPUYDT, Alain GIROIRE (pouvoir à Jean Marc PELLETANT), Michel LATAPY, Corinne LAULAN (pouvoir à Bernard DREAU), Julien LE TACON (pouvoir à Jean Patrick SOULE), André MASSIEU, Bernard MATEILLE, Jean-Claude PEREZ (pouvoir à Didier CAZIMAJOU), Audrey RAYNAL (pouvoir à M. JOINEAU), Aline TEYCHENEY

Secrétaire de séance : Mme PORTA

Décision du Président	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste des Déclarations d'Intention d'Aliéner n'ayant pas données suite à préemption</li> <li>- DECISION N2021-12 Attribution d'une aide d'un montant de 3 031,60 €uros à l'entreprise « LE BOUDOIR DE ROSE » à Cadillac</li> <li>- DECISION N2021-13 Avenant convention CAF mon compte partenaire</li> <li>- DECISION N2021-14 Prestation de fauchage à Guillos FAUCHAGE</li> <li>- DECISION N2021-15 Prestation de fauchage à Saint Michel de Rieuffret</li> <li>- DECISION N2021-16-Attribution d'une aide économique d'un montant de 8000 euros à l'entreprise « la Cave Cadillac »</li> <li>- DECISION N2021-17 : Création régie rue et vous</li> </ul>

N°	Délibération	Vote
1	<p><b>D2021-131 : ADMINISTRATION GENERALE : SUBVENTION A L'ASSOCIATION « MISSION LOCALE DES DEUX RIVES (ML2R) »</b>  <b>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,</b>            APPROUVE le versement d'une subvention de 83 730 euros au profit de l'association « Mission Locale des Deux Rives (ML2R) »            APPROUVE la convention avec l'association « Mission Locale des Deux Rives (ML2R) »            AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention</p>	<b>ADOpte A L'UNANIMITE</b>
2	<p><b>D2021-132 : SPANC : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE – EXERCICE 2020</b>  <b>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,</b>            ADOpte le rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif ;            TRANSMET aux Mairies des communes membres concernées qui en feront rapport à leur conseil avant le 30 septembre ;            DIT que ce rapport sera mis à disposition du public au siège de la Communauté de Communes et dans chaque commune concernée.</p>	<b>ADOpte A L'UNANIMITE</b>
3	<p><b>D2021-133 : SPORT : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>  <b>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,</b>            APPROUVE les montants attribués aux associations sur proposition de la commission sport,            AUTORISE Monsieur le président de signer tous les documents y afférents,</p>	<b>ADOpte A L'UNANIMITE</b>
4	<p><b>D2021-134 : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDE DU SMCIVAL</b>  <b>Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,</b>            ADHERE à ce groupement de commande            ACCEPTE les termes de la convention constitutive de groupement            AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération</p>	<b>ADOpte A L'UNANIMITE</b>

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h45.

Fait à Podensac, le 5 juillet 2021

Le Président,

Signé par : Jocelyn Dore  
DateA : 08/07/2021  
QualitéA : Parapher Président  
CdC Convergence Garonne

